



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°48

Réunion du : vendredi 17 mars 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

SENIORS - CHAMPIONNAT

24555271 – SAINT DENIS US 1 / MANTOIS 78 FC 1 du 18/03/2023 (R1/A)

La Commission,

Pris connaissance du courriel de SAINT DENIS US accompagné d'une attestation de la Mairie de SAINT DENIS:

1. Indiquant que l'éclairage des 2 terrains du Parc des Sports Auguste Delaune est en panne,
2. Demandant à déplacer ce match sur le terrain n°2 à 16h00,
3. Proposant de jouer les prochaines rencontres à domicile sur le terrain n°2 et à des horaires ne nécessitant pas d'éclairage.

Pris connaissance de l'accord de MANTOIS 78 FC,

Par ces motifs,

. Autorise, à titre exceptionnel, le déroulement de cette rencontre à 16h00, sur le terrain n°2 du stade Auguste Delaune à SAINT DENIS.

De plus, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

La Commission précise que l'utilisation du terrain n°2 est accordée à titre exceptionnel pour le match en objet et que les prochains matchs à domicile de SAINT DENIS U.S. devront avoir lieu sur le terrain d'honneur du stade Auguste Delaune (horaire à confirmer).

U16 - CHAMPIONNAT

24572572 – ISSY LES MOULINEAUX FC / LES MUREAUX OFC du 18/03/2023 (R3/A)

Demande de changement d'heure de FC ISSY LES MOULINEAUX, en raison d'un match de CNU19F de GPSO 92 ISSY contre VALENCIENNES FC, le dimanche 19 mars 2023 à 14h30, sur le terrain.

Cette rencontre aura lieu à 12h00, en lever de rideau du match de Championnat National Féminin U19.

Accord de la Commission, les compétitions nationales étant prioritaires sur les compétitions régionales.